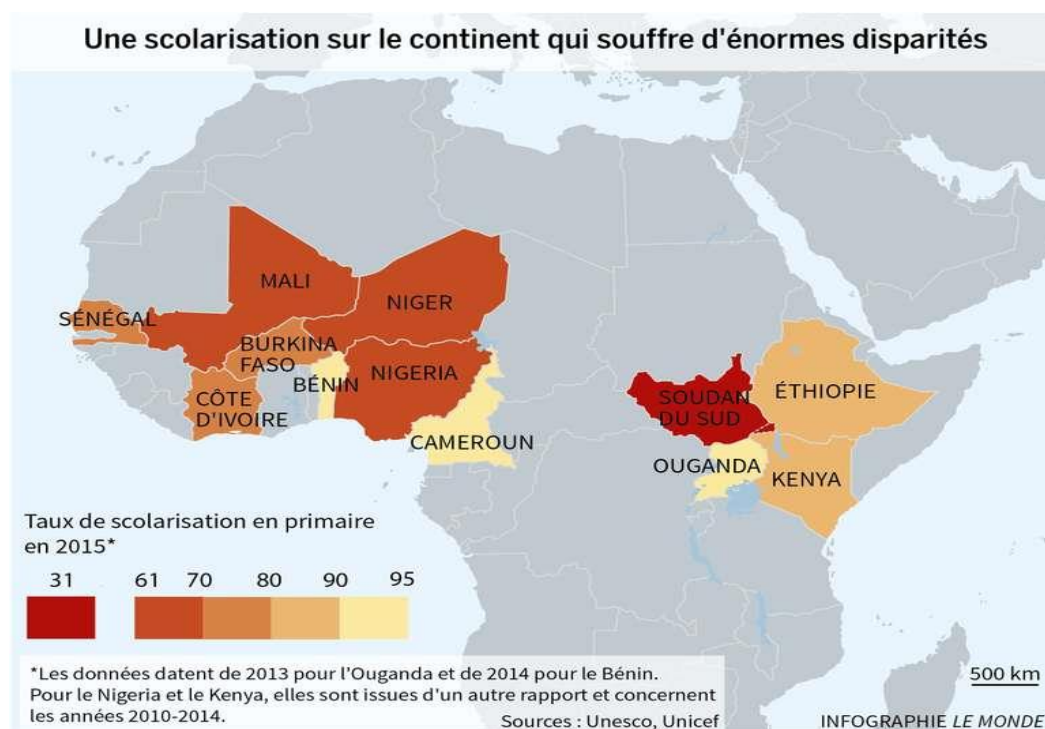




« La France plaide depuis plusieurs mois pour une aide accrue à l'éducation. Lors de son déplacement à Ouagadougou, au Burkina Faso, en novembre 2017, Emmanuel Macron a réaffirmé que l'éducation serait « la priorité absolue du nouveau partenariat » que la France veut établir avec l'Afrique. »

Cette carte et ce commentaire ne peuvent que renforcer les éléments figurant dans le préambule à ce dossier. Par ailleurs, les extraits ci-dessous, provenant d'un document PowerPoint publié par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation du Burkina relatif à l'Atelier des Décideurs qui s'est tenu à Dakar au printemps 2014, montrent bien quels sont les enjeux actuels de l'éducation en Afrique de l'ouest et **comment le projet de l'association Tinb Keeta tente de répondre, à son échelle, à ces enjeux.**

Introduction : le Burkina Faso s'est engagé comme la plupart des pays en voie de développement, pour l'atteinte de l'EPT à l'horizon 2015. A cet effet, plusieurs efforts ont été déployés dans l'élaboration et la mise en œuvre des différentes politiques éducatives soutenables (PDSEB 2012-2021).

La politique nationale d'éducation au Burkina Faso (1/1 & 1/2)

La loi d'orientation de l'éducation n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 stipule que:

- l'éducation est une priorité nationale et laïque;
- toute personne vivant au Burkina Faso a droit à l'éducation sans discrimination aucune;
- l'enseignement de base est obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans;
- l'enseignement de base public est gratuit.

Les objectifs de la politique nationale d'éducation prennent en compte ceux de l'Education Pour Tous:

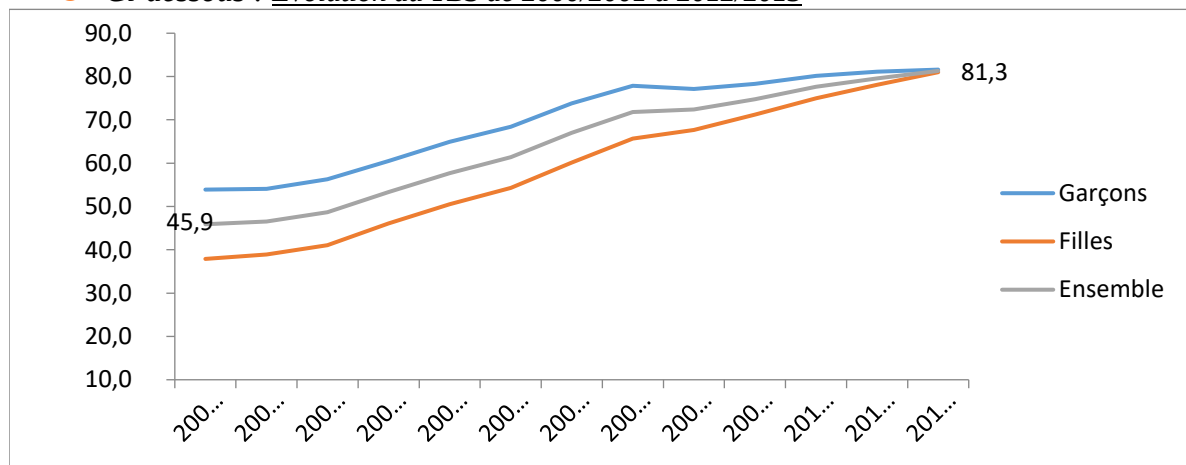
- accélérer le développement de l'offre d'éducation de base tout en réduisant les inégalités de toutes sortes;
- scolariser tous les enfants en âge scolaire et accroître l'offre d'éducation;
- promouvoir l'alphabétisation et l'éducation non formelle des adolescents /tes et des adultes déscolarisés et non scolarisés;
- assurer la formation professionnelle initiale et continue des citoyens/nés.

Résultats :

Dans le souci d'atteindre la scolarisation primaire universelle, des actions entreprises par le ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA) ont permis d'obtenir des résultats forts encourageants:

- l'effectif des élèves nouvellement inscrits au CPI a presque triplé en une décennie, passant de 172 162 en 2000/01 à 499 401 élèves à 2012/13 soit un accroissement annuel moyen de 9,3%.
- TBA de 92,8% en 2012 contre 47,4% en 2000, faisant passer l'indice de parité du TBA de 0,848 en 2000/01 à 0,995 en 2012/13 (avec le pari de l'élimination des disparités de genre à l'accès à l'éducation primaire en 2015)
- le Taux brut de scolarisation (TBS) est passé de 45,9% en 2000/01 à 81,3% en 2012/13 soit un gain de plus de 35 points de pourcentage;

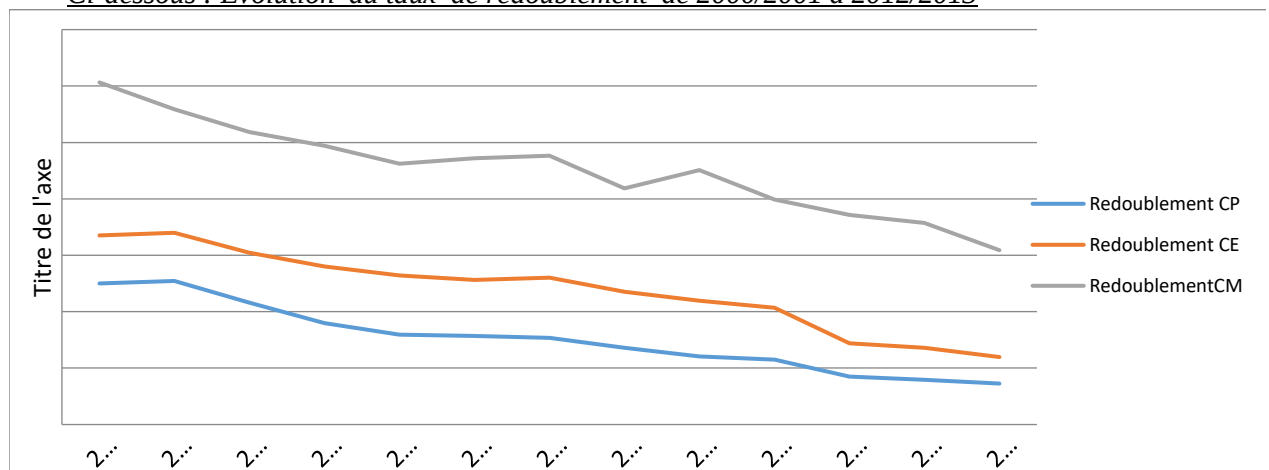
○ Ci-dessous : Evolution du TBS de 2000/2001 à 2012/2013



Le taux de redoublement est passé de 13,0% en 2003/04 à 7,4% en 2012/13 au primaire.

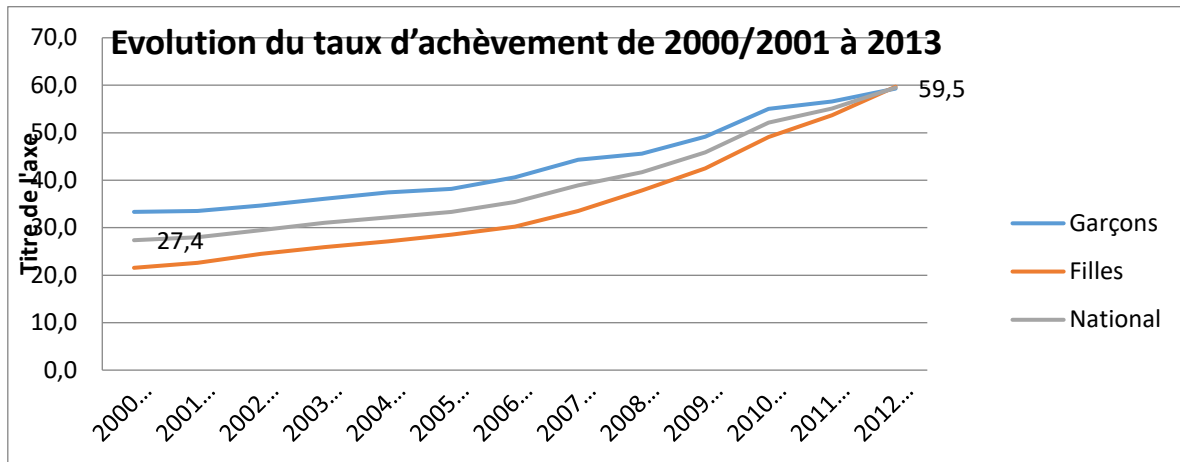
Ces résultats sont imputables aux mesures visant la limitation des redoublements dans l'enseignement primaire

Ci-dessous : Evolution du taux de redoublement de 2000/2001 à 2012/2013



- Le recrutement d'enseignants a atteint une croissance annuelle moyenne de 9,0%. On enregistre en 2012/13 **53 505** enseignants/tes contre **19 007** en 2000/01.
- Les salles de classe ont un accroissement annuel de 8,7% pour la même période, Ratio élèves/livres: 1 en lecture; 1,4 en calcul; 1 en sciences d'observation

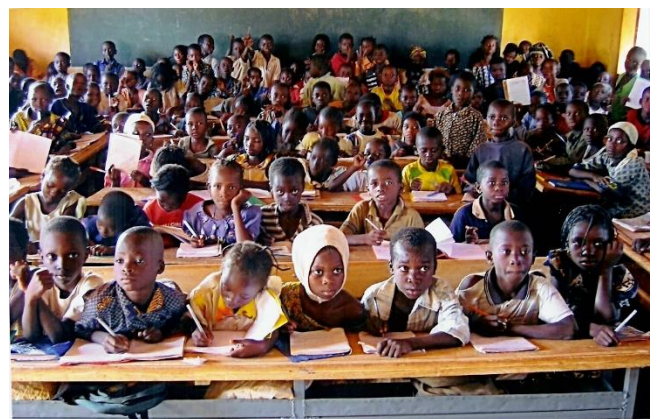
Le TAP est passé de **27,4** en 2000/2001 à **59,5** 2012/2013,
le TAP des filles (**59,7%**) est supérieur à celui des garçons (**59,3%**) en 2012/2013,



Cette volonté de progresser a malheureusement été contrecarrée par les événements de l'automne 2014 et, plus récemment, par le développement du terrorisme dans la zone sahélienne du Burkina Faso et ses conséquences quant au déplacement des populations vers des zones plus « sûres » mais immédiatement confrontées à des problèmes dus à cette surpopulation temporaire, ce qui est patent pour les établissements de l'enseignement public. (v. ci-dessous)

Ainsi, dans l'école publique dans laquelle exerce madame Maïga, il y a au CP1 107 élèves avec lecture essentiellement au tableau puisque 1 livre pour 4 ; en CP2 : 156 élèves, lecture au tableau aussi, 1 livre pour 5 ; en CE1, classe de Mme Maïga, 137 élèves, 1 livre pour 4.

Avec la pression des effectifs, les difficultés de lecture sont évidentes sur tout le parcours et se répercutent sur les autres matières ; le passage dans la classe supérieure se fait même si l'enfant ne peut pas lire.



N.B. Au Burkina Faso, la prise en charge de la petite enfance et des enfants d'âge préscolaire est très limitée. Il existe quelques crèches toutes privées, au coût réservé à un public très favorisé. Le taux de scolarisation en préscolaire est très faible (4% alors que la moyenne africaine est de 17%).

2-Résumé du projet :

Création d'une structure d'enseignement préscolaire, ouverte dans un premier temps à 15/20 enfants du quartier Yeguére de Bobo Dioulasso, ces enfants étant repérés par la connaissance que des membres de l'association Tinb Keeta ont des familles en difficulté, au travers de leurs fonctions d'institutrices de l'enseignement public.

Les enfants seraient accueillis les matinées, entre 8h et midi, et bénéficieraient d'une pause - goûter vers 10h, offerte par l'association.

Les locaux existent pour accueillir cette structure (locaux appartenant à l'association et ayant servis précédemment lors du PSI BUK P 156 à la remise à niveau des jeunes filles pour passer le C.F.E.P.)

3-Objectifs du projet:

Comme signalé dans la lettre de madame Maïga (v. *annexe 1*), cette structure aura pour but de donner aux petits de 5 ans - 5 ans ½ les bases d'une initiation à la lecture, à l'écriture et au calcul pour qu'ils ne soient pas en échec dès le début de leur scolarité en CP1. ; ce qui répond totalement à l'un des objectifs que s'était fixés, avec beaucoup d'avance, l'Atelier des Décideurs, dès 2014 ! (v. ci-dessous)

● VI. Perspectives 6/2

● Post 2015

- Atteindre un TAP de 100% en 2021;
- Atteindre un taux de préscolarisation de 25%
- Améliorer les résultats des élèves aux examens et aux évaluations des acquis scolaires;
- Améliorer les enseignements-apprentissages et la formation des enseignants par l'utilisation des TICE;
- Développer un curriculum pertinent et des passerelles non formel-formel et vice versa;
- Développer des filières techniques et professionnalisantes

4-Bénéficiaires :

En premier, les enfants qui pourront s'inscrire dans cette structure, mais Mme Maïga devra s'évertuer à convaincre les parents qui ne sont pas habitués à une scolarisation précoce. Elle pourra cependant compter sur les retombées positives qui ont été engendrées par le travail fourni lors du PSI précédent.

Pour que ce projet fonctionne bien il faut également un engagement des personnes qui interviendront quotidiennement auprès des enfants. C'est pourquoi Mme Maïga envisage de recruter parmi les jeunes femmes ayant passé les concours de recrutement de l'éducation nationale mais n'ayant pas obtenu de poste*. Elles seraient donc les **bénéficiaires indirectes** de ce projet puisqu'elles acquerraient ainsi une première expérience professionnelle. Elles auraient par ailleurs la chance d'avoir à leurs côtés, en permanence, les conseillères pédagogiques que sont madame Maïga et ses collègues, membres de l'association.

Autres bénéficiaires indirects : le(s) menuisier(s) locaux chargé(s) de la confection des tables, bancs, chaises, toboggan, balançoire ; etc., nécessaires au fonctionnement de la structure.

** [Il faut savoir que, pour l'année scolaire en cours, 4000 personnes ont été formées pour 1500 postes ouverts. Mme Maïga envisage, dans ce vivier, de recruter une femme de plus de 37 ans, puisque c'est la limite d'âge au-delà duquel elles ne peuvent plus se présenter au concours de recrutement.]*

5-Environnement humain et pratique:

Les acteurs du projet :

- Madame Fatoumata MAÏGA Ouédraogo
 - institutrice à l'école primaire
 - fondatrice et **présidente** de l'association TNB KEETA.
- Au sein de l'association Tinb Keeta :
 - Madame Kadidja OUEDRAOGO : secrétaire générale
 - Madame Azeta SABA : trésorière
 - Madame Safoura BELEM : secrétaire à l'information.



Pour que ce projet fonctionne sans heurts, il faudra s'adjoindre les services d'un **gardien**. Celui-ci sera logé et recevra un salaire de l'ordre de 25000 F CFA mensuels (38€)

L'enseignante recevra pour sa part un salaire de 35000 F CFA (53,20 €) mensuels pendant l'année scolaire.

Les locaux : Locaux en dur, de qualité, édifiés en 2008 grâce à une subvention de la municipalité d'Annemasse.



Il faudra rétablir l'électricité (le raccordement est fait et fonctionne).

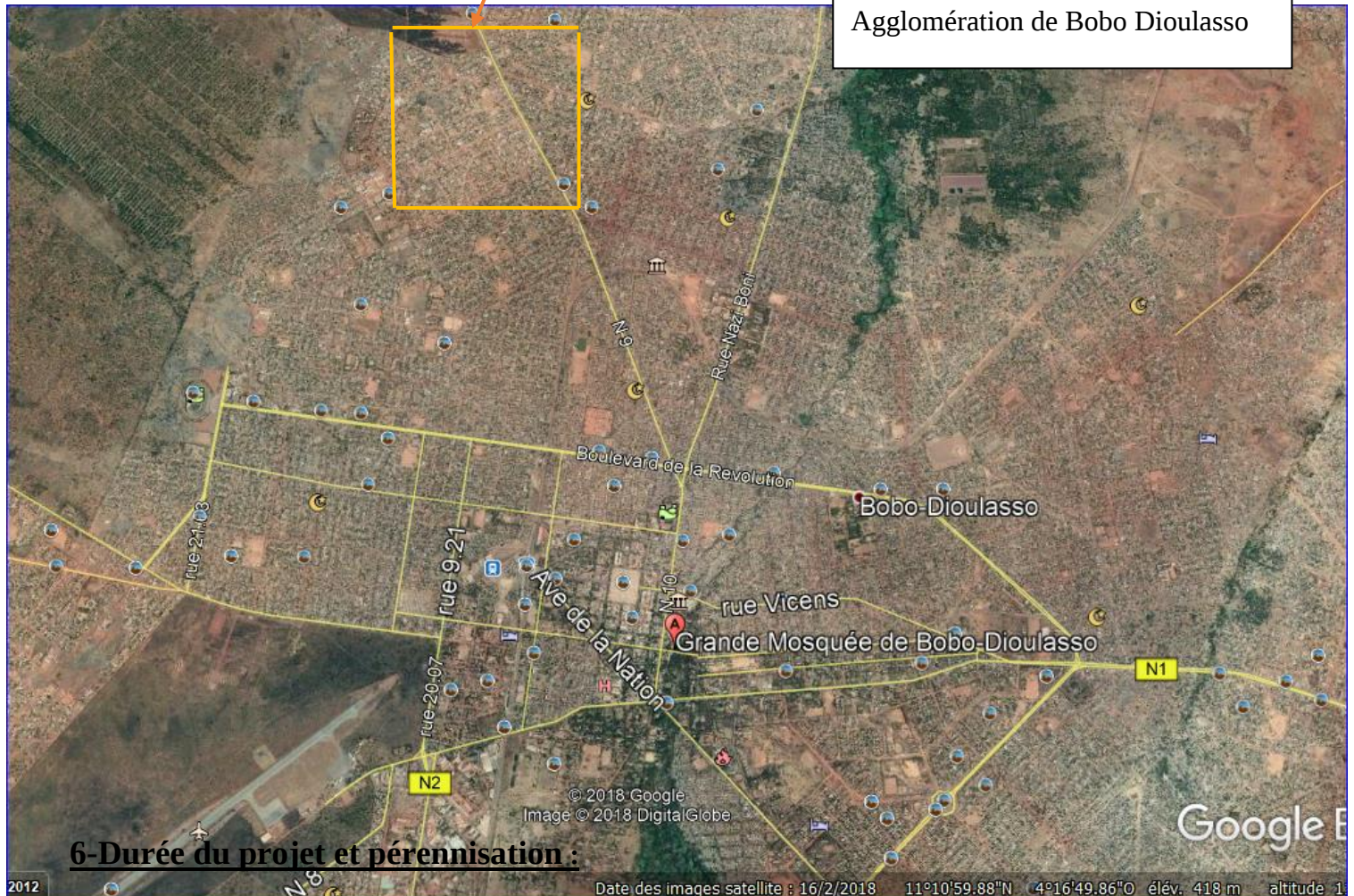
Pour l'approvisionnement en eau, il faudra choisir entre le raccordement au réseau nouvellement créé dans ce quartier ou l'approvisionnement traditionnel par fûts de 200 litres.

Localisation :

Emplacement de l'école.
2^e arrondissement de Bobo
Dioulasso (quartier YEGUERE)
Quartier de mixité sociale



Agglomération de Bobo Dioulasso



6-Durée du projet et pérennisation :

Ce projet est conçu pour une durée de trois ans au minimum, en fonction du temps nécessaire à son auto suffisance.

Sa pérennisation doit être assurée grâce à plusieurs sources de revenus :

- Au départ, les droits annuels d'inscription seront de 15 000 FCFA (=22,80€) par enfant. (à comparer aux droits des structures préscolaires privées, pour enfants favorisés qui sont de l'ordre de 150 000FCFA (=228€) annuels.
- il est aussi envisagé de relancer l'élevage de 20 poules dans le poulailler. Cet élevage avait fait ses preuves dans le PSI précédent grâce à la vente des œufs mais également des poussins.



Budget estimé et partenaires financiers (v. pré projet)

Outre les frais de personnels (v. ci-dessus § 5) et ceux liés au fonctionnement, il faudra prévoir les équipements de base suivant :

- 10 tables-bancs bien adaptés à la taille des enfants (menuiserie locale)
- aménagement d'une aire de jeux avec toboggan, balançoire, cheval, etc.(menuiserie locale)
- achat d'une imprimante 3 en 1.

Le projet peut donc être lancé sans délai du fait du transfert des fonds dédiés de l'ex PSI BUK P 156 et des dons continuant d'être versés par les adhérents et sympathisant de la D.T. AGIR Anjou-Maine.

L'investissement le plus important, celui des locaux abritant le projet, est déjà assuré.

En second lieu, une grande partie des dépenses de fonctionnement est assurée par les inscriptions des enfants.

Enfin, la vente des œufs et des poussins peut apporter un complément non négligeable, dans un premier temps.

Le délai de trois ans permettra de vérifier l'hypothèse d'une évolution positive dans la demande parentale d'inscriptions dans cette structure. Si tel est le cas, il faudra sans doute procéder à une extension des locaux. Il est d'ores et déjà envisageable de préparer un dossier dans ce sens à présenter à des bailleurs tels que l'Agence des Micro-Projets.